

Résultats financiers

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS

Conformément aux normes comptables internationales IFRS, les états financiers individuels sont les états financiers que présente une entité, et dans lesquels celle-ci peut choisir, sous réserve des dispositions de la norme IAS 27 Etats financiers individuels, de comptabiliser ses participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées soit au coût, soit conformément à IFRS 9 Instruments financiers, soit selon la méthode de la mise en équivalence, décrite dans IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les états financiers annuels individuels IFRS au 31 décembre 2022 soumis à votre examen font ressortir les principaux chiffres ci-dessous :

- Total bilan : 353 802 millions de FCFA
- Situation nette : 24 974 millions de FCFA
- Résultat net de l'exercice : 5 375 millions de FCFA

Ces états financiers annuels individuels IFRS ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration selon les normes comptables internationales IFRS.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

Conformément aux normes comptables internationales IFRS, les états financiers consolidés sont les états d'un groupe dont les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales sont présentés comme ceux d'une entité économique unique.

Les états financiers annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2022 soumis à votre examen fait ressortir les principaux chiffres ci-dessous :

- Total bilan : 356 320 millions de FCFA
- Situation nette : 25 045 millions de FCFA
- Résultat net de l'exercice : 5 397 millions de FCFA

Ces états financiers annuels consolidés IFRS ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration selon les normes comptables internationales IFRS.

RAPPROCHEMENTS RESULTATS

Etats financiers personnels SYSCOHADA – Etats financiers individuels IFRS

En dehors de l'entité consolidante SODECI, les entités consolidées sont tenues de préparer et d'établir leurs états financiers annuels (« Comptes personnels ») en application des dispositions de l'AUDCIF et du système comptable de l'OHADA (ensemble désigné « SYSCOHADA »).

Par ailleurs, la SODECI, pour les besoins d'établissement et de paiement de son impôt sur les sociétés, prépare également des états financiers personnels conformément au SYSCOHADA. Dans les Comptes personnels de la SODECI, sa participation dans ses filiales, dans les activités communes est comptabilisée au coût.

Pour les besoins de l'établissement des états financiers individuels IFRS de la SODECI, un processus de conversion de la balance générale préparée selon les règles et principes du SYSCOHADA a été mis en œuvre. Les tableaux ci-après donnent le rapprochement entre le résultat tel qu'il ressort des Comptes personnels et le résultat des états financiers individuels IFRS, en millions de FCFA sur les exercices 2021 et 2022 :